

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires des ministères respectifs de l'Immigration se sont consultés à propos des mesures qu'il y aurait lieu de prendre de concert pour améliorer nos pratiques et nos procédures en matière d'immigration et pour mieux accueillir les immigrants au Canada.

M. Paproski: Le ministre nous dirait-il si le refus d'admettre les immigrants dans 19 associations médicales ou techniques à moins qu'ils ne possèdent quelque connaissance du français s'applique aux immigrants entrant au Québec sous les auspices du ministère fédéral de l'Immigration?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant du problème dont parle le député, mais je me renseignerai volontiers.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence autorisera le député à poser une question supplémentaire dans un instant. Qu'il me permette d'abord de rappeler aux députés que je fais appel à leur esprit de collaboration au début de la période des questions afin d'éviter toute difficulté à la fin.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, le gouvernement est-il au courant des remarques du ministre de l'Immigration du Québec selon lesquelles toute ingérence d'Ottawa pourrait entraîner une confrontation?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Prince Edward-Hastings a la parole.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE À LA GENERAL MOTORS—LES MESURES EN VUE D'UN PROMPT RÈGLEMENT DU CONFLIT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'avais une question pour le ministre du Travail, mais comme ce n'est pas son jour de présence et que la question est importante, je vais l'adresser au premier ministre.

Le très hon. M. Trudeau: La question est-elle importante?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Bonjour.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'attends qu'on fasse silence. Étant donné qu'hier les négociations ont été rompues dans le conflit ouvrier à la General Motors, le gouvernement fédéral offrira-t-il dans l'immédiat ses services de médiation ou toute autre aide en vue de mettre fin rapidement à cette grève longue et coûteuse qui a causé des privations aux familles des grévistes et un ralentissement de l'économie?

[M. Paproski.]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, rien ne fait plus plaisir au ministre du Travail que de se rendre utile dans ce genre de situation...

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Bien entendu, cette grève relève de la compétence provinciale. J'ignore si le député veut que nous intervenions dans les affaires du gouvernement de l'Ontario, dans cette grève.

L'hon. M. Hees: J'aimerais que le gouvernement offre son aide, si elle peut être utile, car la question est d'importance nationale; il importe au plus haut point, pour le pays, de mettre fin rapidement à cette grève.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je comprends la suggestion mais j'imagine qu'elle s'adresse au gouvernement de l'Ontario. S'il veut notre appui, bien entendu, nous le lui donnerons volontiers.

LA GENERAL MOTORS—L'IMPORTATION DE VOITURES AMÉRICAINES PENDANT LA GRÈVE

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Étant donné l'impasse dans les négociations en vue de mettre fin à la grève, le gouvernement réexaminera-t-il sa décision de ne pas empêcher la General Motors d'importer des voitures des États-Unis pour la durée de la grève?

* * *

LES GRAINS

L'ORGE—L'ÉCART ENTRE LES PRIX AUX ÉLÉVATEURS ET LES PRIX AUX MOULINS

M. Jack Murfa (Lisgar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Vu que les cultivateurs de l'Ouest qui livrent de l'orge aux élévateurs régionaux reçoivent 30c. de moins le boisseau que si cette céréale était transportée aux moulins de provende, quelles mesures le gouvernement prendra-t-il pour faire en sorte que les cultivateurs ne subissent pas de perte financière en exportant leur orge?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je veux souhaiter la bienvenue au député à la Chambre. Naturellement, les cultivateurs peuvent livrer leur orge aux moulins de provende, à condition qu'il existe une demande de cette céréale aux prix offerts. Ou bien, comme dans la plupart des cas, l'orge est livrée à la Commission du blé en vertu de son régime de commercialisation. Le député laisse-t-il entendre qu'il s'oppose au régime de commercialisation de la Commission du blé?

LES LIVRAISONS DES AGRICULTEURS AUX ÉLÉVATEURS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, qui est également comptable de la Commission du blé. L'autre jour, le ministre a dit que la Commission du blé